

# des fourmis



## HÔPITAL, CLIMAT, MÊME COMBAT

### Échos des SERVICES

DHLS, ambulancier·es, dermatologie, urgences clocheville

•  
**EQUIPES DE NUIT** P. 4-5

•  
**200€ MOBILITÉ DURABLE** P. 6

•  
**MOBILISATION DE LA PSY** P. 7

•  
**PAS DE SECUR 2** P. 8

•  
**RETOUR DES CHOCCO-VID** P. 9

•  
**L'HOPITAL AU BORD DE LA RUPTURE** P. 10

Au mois d'octobre, les lits fermés dans les hôpitaux ont eu leur heure de gloire. Après que le chiffre de 20% de lits fermés ait été avancé et débattu dans la presse, on a eu droit aux habituelles contestations, notamment de notre cher ministre. Pour lui c'est vrai c'est pas facile en ce moment, mais 20% faut pas exagérer. On serait plus proche des 5%, comme tous les ans à cette époque. C'est vrai quoi, rien de particulier en ce moment, « business as usual » comme on dit en macronie.

Même les directeurices d'établissements de la FHF le disent qu'on n'est pas à ce niveau de fermeture de lits. Pourquoi on ne les croirait pas, c'est quand même pas le genre à nous jouer du pipeau ces gens là !

Les fermetures de lits, c'est comme les sondages, les résultats dépendent entièrement des questions qu'on pose et de la manière dont on interprète les réponses. 5% de lits fermés correspondraient bien aux fermetures officielles, celles durables, qui remontent jusqu'aux ARS par exemple. Et on évacue alors toutes les fermetures qui se font par la bande, fautes d'effectifs, fautes de moyens, à cause du trop grand nombre d'arrêts occasionnés par des décennies de politiques de réduction de moyens pour la santé.

Tout va bien pour notre ministre, ce qui n'a pas empêché la Direction Générale de la Santé d'appeler les directions à « activer tous les leviers » pour maintenir la permanence des soins dans les services d'urgences. Se rendrait-elle compte que la situation est catastrophique ? Elle reconnaît en effet que « *les difficultés (...) à maintenir une offre de soins complète sont récurrentes depuis plusieurs années pendant les mois d'hiver et d'été* », et que cette année ça arriverait précocement à cause du COVID. Pour y remédier, presque tout est envisagé, de la carotte (heures sup majorées à gogo) au bâton. Sont évoquées des « mesures coercitives », comme la réquisition des intérimaires et des libéraux.



Et bien dites donc ! A croire que la DGS a lu le dernier Echo des Fourmis et nos revendications sur l'interim.

Blagues à part, ça craque de partout, et tout laisse à penser que ça va continuer. Notre système de santé ne peut pas éternellement rester dans cet état de crise et de souffrance pour les professionnel·les qui y travaillent. Les heures sup, le retour sur les congés sont à court terme le remède, et à long terme le poison. Et on est déjà dans le long terme.

L'inquiétude monte, et se fait entendre. Comme dans cette sortie fortement médiatisée du président de la CME de l'APHP, prévenant il y a quelques semaines que nous sommes « *dans une situation où, dans quelques mois, on peut avoir un effondrement de l'hôpital* ». Ou comment l'hôpital se retrouve dans la même situation que le climat.

Pour toutes ces raisons, les mobilisations ont continué et se sont multipliées en cette fin d'année. Psychiatrie et médico-social, ambulancier·es, ensemble de la santé. Le message doit passer, les politiques doivent changer, c'est une question de survie, de notre système de santé et donc de toute la société.

**POUR CETTE FIN D'ANNÉE, QU'ON SOIT FERMÉS À 5% OU À 20%, POUR DES MOYENS OU CONTRE L'EFFONDREMENT, ON NE LÂCHE RIEN !!!  
UNISSONS-NOUS. SEUL·ES ON NE PEUT RIEN, ENSEMBLE ON PEUT TOUT !!!**

**SUD santé sociaux  
CHU de Tours**

Bretonneau: 7 37 62

Trousseau: 7 84 17

Portable : 06 15 08 62 22

Mail: [sudsantesociaux37@gmail.com](mailto:sudsantesociaux37@gmail.com)

Site: [www.sudsantesociaux37.org](http://www.sudsantesociaux37.org)

Fb : « SUD Santé Sociaux CHU de Tours »



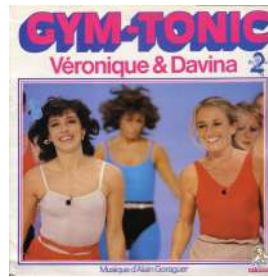
## LE DEVEROUILLAGE DU CORPS À L'HOPITAL

Pour la DHLS (Direction de l'Hôtellerie, Logistique et Salubrité), ce fut le commencement... Elle a souhaité généraliser le réveil musculaire à l'ensemble des professionnel·les du pôle.

La DHLS estime que c'est un bien être pour les salarié·es, mais a oublié la pudeur de certain·es de ces agents, ainsi que les restrictions médicales d'autres.

A ce jour le caractère obligatoire n'existe pas, seule la présence physique pendant le temps du réveil musculaire est exigée.

Véronique et Davina, sont de retour dans l'esprit de l'encadrement:



« ATTENTION, TOO-TOO-YOU-TOO, TOO-TOO-YOU-TOO.

GYM TONIC

On commence par l'échauffement, tranquillement et en respirant et en soufflant.

On va passer 5 min ensemble !

Dépensez-vous en vous amusant !

On court mais tranquillement, ne vous écroulez pas !

MERCI VERONIQUE ET DAVINA »

## NE TIRER PAS SUR L'AMBULANCE, VERAN S'EN CHARGE !!!

Depuis le 28 octobre, le service des ambulanciers de Tours est en grève.



Leurs revendications principales sont le respect des engagements pris lors des accords du SEGUR avec la revalorisation des grilles indiciaires et le reclassement en catégorie B. Pour rappel, le gouvernement avait annoncé en juillet 2020 qu'un « chantier serait ouvert sur l'évolution des métiers d'ambulancier et des assistants de régulation médicale ». Il faut croire que nos chers dirigeants se sont

embourbés dans leur chantier. Et comme à l'accoutumée, ce sont les agents qui en font les frais.

C'est pourquoi, au niveau national, de nombreux services d'ambulanciers, SMUR se sont retrouvés à Paris le 30 novembre dernier. Leur souhait, interpellier notre ministre de la santé sur le respect de ses promesses et surtout lui faire entendre et comprendre qu'un ambulancier c'est loin de n'être qu'un conducteur, c'est aussi un soignant. Le second volet du SEGUR avait pour but de gratifier les collègues qui exercent au « lit du patient ». En rabaisant les ambulanciers au niveau de simples chauffeurs, on leur ôte une grande partie de leurs responsabilités et notamment celle de la surveillance clinique des patients dont ils prennent la charge durant leur transfert.

C'est pourquoi, la colère monte et que les équipes d'ambulanciers du CHU de Tours étaient présentes à Paris. Une belle mobilisation pour nos collègues avec 72% de grévistes pour Tours et bien évident nous étions à leurs cotés et surtout nous restons présents pour les soutenir dans leurs revendications. La bataille ne fait que débuter et on ne lâchera rien.





## DERMATOLOGIE : LES ÉQUIPES À FLEUR DE PEAU

Comme beaucoup de service au CHU, l'absentéisme des équipes paramédicales est très important.

En effet la direction avait confié aux organisations syndicales lors des précédentes instances qu'il y avait un fort taux d'absentéisme cette année (10%).

Le service de Dermatologie, lui aussi, en paie les frais ! En Octobre 2021, il y a eu 11.57% d'absentéisme sur le pôle reconstruction, dont la Dermatologie fait partie et 13.55% sur l'année 2020.



Ce service est en grande difficulté depuis plusieurs mois :

- ◆ 2 arrêts infirmier-es à 100% pour épuisement professionnel
- ◆ 1 infirmier-e à 100% en mi-temps thérapeutique non compensé-e
- ◆ 2 arrêts aides-soignant-es à 100% et à 80% depuis plus de 2 ans non remplacé-es
- ◆ 1 aide-soignant-e à 80% en mi-temps thérapeutique non compensé-e

Cela engendre du sous-effectif en permanence ! L'équipe d'ESP ne suffit pas à combler l'absentéisme pour tout le pôle, les HUBLOS ne sont pas pourvus, l'équipe déjà épuisée ne veut plus revenir en heures supplémentaires. Quand trop, c'est trop !

L'équipe est fatiguée physiquement, psychologiquement, lassée de ne pas être entendue !

Ils tirent donc la sonnette d'alarme, à leur demande, SUD, en intersyndicale a déposé un préavis de grève, avec l'espoir d'être enfin entendus.es par la direction, afin de travailler dans des conditions acceptables !

## URGENCES CLOCHEVILLE : GRÈVES GÉNÉRALES

Les équipes de Nuit des urgences Clocheville sont en grève depuis le 14 septembre 2021.

Leur demande est pourtant simple, pour la bonne prise en charge des enfants, il manque un poste d'auxiliaire de puériculture toutes les nuits et toute l'année. Pour le moment un renfort est accordé pour les quelques mois des maladies hivernales. Mais pour le reste de l'année, la direction croit-elle que les urgences pédiatriques sont vides?

### LA DIRECTION REFUSE DE RENCONTRER LES ÉQUIPES

Pourtant lors d'un dépôt de préavis de grève, c'est une obligation légale. Est-ce pour fuir la réalité des difficultés de terrain que la direction essaie de faire la sourde oreille?

Pourtant les équipes ont argumenté leur demande, ce poste permettrait une meilleure prise en charge, pour l'enregistrement des enfants, la prise des constantes et l'évaluation de l'état de santé, pour permettre une surveillance régulière pendant le temps d'attente, pour toujours avoir un-e agent-e à l'accueil pour garantir la sécurité des enfants en salle d'attente, pour assurer l'hygiène des locaux et pour permettre de limiter des ruptures de tâches et de diminuer l'atteinte de l'intégrité psychologique générée par le stress et les demandes des familles.

Pour les équipes de Jour, ce n'est pas mieux, beaucoup d'auto-remplacements pour remplacer les arrêts !



Depuis le 6 décembre, les équipes de Jour des urgences Clocheville sont parties également en grève. Les collègues demandent 1 poste d'agent d'accueil en plus dans la journée, 1 poste d'infirmière-supplémentaire pour le triage en journée, 1 poste d'auxiliaire puéricultrice le matin, un poste d'ASH supplémentaire pour le bionettoyage renforcé lié au COVID.

De plus les équipes demandent le remplacement de tous les arrêts en cours, des formations correspondant aux fiches de postes des personnels, la récupération ou le paiement des heures supplémentaires, et de pouvoir choisir la pose de leurs congés annuels librement.

SUD est dans la bataille pour soutenir et accompagner les collègues, et pour la bonne prise en charge de la future génération.

## EQUIPES DE NUIT : LA DIRECTION DANS LE NOIR !

### LES MEPRISES

La direction nous a informé, malgré les grandes promesses du gouvernement, que la revalorisation du travail de nuit était tombée dans un trou noir et avait disparu des discussions.

Mais pour que les équipes de nuit ne soient pas tristes, dans sa grande bonté, la direction a proposé aux représentant-es du personnel de discuter de l'attractivité du travail de nuit, dans le cadre des « négociations » locales des « accords Ségur ». On pourrait penser que c'est une idée lumineuse... bien au contraire ! Ce n'est juste qu'un projecteur halogène mis dans les yeux des syndicats pour tenter de nous aveugler, afin que nous ne voyons plus le mépris de cette direction pour les agent-es de nuit.



Parce que nous ne sommes pas dupes, SUD a décidé de ne pas participer à ces pseudos « négociations » (cf. article: Nous ne signerons pas).

Nous allons donc éclairer, une fois de plus, la lanterne de la direction, pour que celle-ci trouve le chemin qu'elle fait mine de ne pas voir, afin de respecter les travailleur-euses de nuit, et mettre les mesures en place, pour que ce travail soit attractif.

### A FLUX TENDU

Pour commencer, depuis des années la direction n'a fait que diminuer les effectifs au gré de leurs déstructurations des services, augmentant de fait les « ratios » soigné-es/soignant-es. Il en est de même pour les effectifs de suppléances et de compensations de pôle, et ne permettent donc plus de remplacer les arrêts de dernière minute, ou même les différents congés (formations, annuels, RTT ...) ! Le flux tendu est devenu la règle ! Est-ce attractif ?

### JOUR/NUIT, UNE GESTION DANS LES ABYSS

Ensuite, la direction a eu la lumineuse idée de vouloir mettre en gestion les plannings des équipes de nuit, par les cadres de jour (comme si iels n'avaient pas assez de boulot comme ça !).

Cette idée, mise sur la table une première fois il y a 3 ans, fût interrompue par la mobilisation massive des équipes de nuit.

Mais l'année dernière, cette idée sombre a refait surface. Après nos interpellations, et mises en garde répétées, et sans présentation aux instances représentatives, la direction, toujours dans le mépris, a mis en place cette organisation ! Supprimant de fait des postes de cadres de nuit, de moins en moins nombreux-ses. Est-ce attractif ?

### CASSE DES TRAMES

Cette mise en place sans transparence, et malgré notre opposition, a eu des conséquences.

La première, c'est la casse des trames de nuit, la dernière chose qui rendait attractive le travail de nuit. Cette casse de trame ne se fait pas sur des équipes entières, mais individuellement. De cette manière, la direction camoufle ses manipulations, et divise les équipes ! Et bien sûr, elle en profite encore plus avec les contractuel-les et les nouveaux-elles embauché-es, profitant ainsi de la méconnaissance des droits de chacun-es pour imposer leurs lois ! Est-ce attractif ?

A cela s'ajoute un gros problème de communication entre les agent-es et les cadres !

Vu que tout a été lancé sans projet précis de la direction (trop occupée à vouloir faire des économies), tout est un peu flou pour tout le monde, aussi bien pour les cadres que pour les agent-es. A qui demande-t-on des formations, à qui demande-t-on des repos, à qui se déclare-t-on gréviste ? Est-ce attractif ?



### DES MOTS AUX MAUX !

Quand des agents, sur leur temps de repos, appellent les cadres de jour pour leur planning, il n'est pas rare d'entendre : « je n'ai



Page suivante



### Suite de l'article

pas le temps de m'occuper de vous, appelez plus tard ! ». Quand ces agent-es découvrent ensuite que leurs plannings ou affectations ont été modifiés sans en avoir été prévenu-es, on peut se demander dans quel trou noir est caché le respect !

Quand des agent-es constatent des sous-effectifs il n'est pas rare d'entendre : « je sais, et alors, je n'ai pas de baguette magique ! », ou encore : « oui, je fais ce que je peux, mais je ne fais pas de miracle, c'est comme ça ! ». Peut-être que les cadres dit de proximité n'y peuvent rien,



mais ni les collègues (qui n'ont pas non plus de baguettes magiques et qui ne font pas non plus de miracles), ni les patient-es n'ont à subir le manque de personnel ! Etant déjà isolé-es, les collègues de nuit attendent au minimum du soutien de proximité ! Ce genre de petites phrases de la part des cadres, n'ajoute que du mal-être à celui existant déjà. Est-ce attractif ?

### FLEXIBILITÉ ET MOBILITÉ, EN AVANT TOUTE

Ensuite, les maître-mots de la direction, flexibilité et mobilité s'appliquent ! Les cadres de jour, connaissant peu ou pas les agent-es de nuit, se permettent, de déplacer à tout va les collègues, d'un service à l'autre, que ça soit sur un même plateau de spécialité, d'un pôle, ou même sur d'autres pôles.

Ces déplacements se font plusieurs fois sur un même mois, une même semaine, ou même d'une nuit sur l'autre. Les agent-es se retrouvent dans des services, ne connaissant ni les locaux, ni les pathologies, ni les protocoles, ni les collègues, tout ça pour une nuit ou deux ! Quoi de plus dangereux pour les collègues et les patient-es ? Est-ce comme ça que la direction applique sa fameuse qualité de vie au travail, en mettant en difficulté les agent-es ? Il n'est pas rare que ces collègues aient le sentiment d'être des pions, de ne pas avoir fait ce qu'il fallait dans un service qu'ils ne connaissent pas, et entraînant des sentiments de mal-être et de travail inachevé en rentrant chez soi au petit matin ! Et pire encore, de ne pas pouvoir assurer le suivi des patient-es !

Car oui, cette mobilité à tout prix, est aussi délétère pour les soignant-es que pour les patient-es.

Les patient-es ont besoin des soins techniques, mais aussi d'être rassuré-es, par des visages connus, qui connaissent

leur habitudes, leurs besoins, leur maux ! Le suivi est primordial pour évaluer l'évolution des patient-es face à leur maladie, leurs traitements. Ce non suivi peut entraîner et a déjà entraîné des pertes de chance de récupération des patient-es ! Est-ce attractif ?

### DES IN-FORMATIONS

L'accès à la formation est de plus en plus compliqué pour les équipes de jour, mais c'est un phénomène que les équipes de nuit connaissent depuis des lustres ! Etant depuis toujours en effectif minimum, mais encore plus depuis les suppressions de postes et les flux tendus du personnel, l'accès à la formation n'est quasiment plus possible.

Mais quand toutefois, des formations sont acceptées, quand les demandes ne se perdent pas entre les cadres de jour et de nuit, les collègues de nuit peuvent perdre gros.

Les formations étant de jour, les primes de nuit sont supprimées.

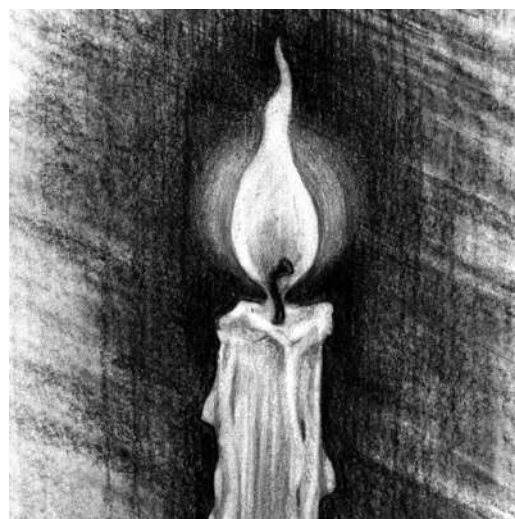
Si une formation tombe un mardi de la grande semaine (quand les trames sont respectées), la nuit de travail du lundi est perdue, ainsi que les 3h30 de repos (RTT et RC), qui sont acquis pour une nuit de travail, et ça pour les 2 nuits perdues. Bref, des petits calculs qui font que parfois, les cadres nous demandent de travailler des nuits supplémentaires pour compenser.

Entre les nuits perdues, les primes (donc du salaire), les temps de repos perdus, on vous laisse faire le calcul des conséquences d'une journée de formation. Est-ce attractif ?

### PAS BESOIN DE NEGOCIATION POUR COMPRENDRE L'EVIDENCE !

Et même si, une fois de plus, les gouvernant-es et la direction soufflent sur la bougie pour rester dans l'obscurité et sont aveugles devant l'évidence, SUD sera là pour rallumer la lumière !

La vraie seule manière de faire comprendre que les équipes de nuit en ont ras le bol, de ce mépris et agissements, c'est la mobilisation générale ! Ensemble on est plus fort-es !





## PARKING BRETONNEAU: LA PRISE DE TET-RIS

Les difficultés de stationnement sur Bretonneau ne sont plus récurrentes mais bien au-delà deviennent quasi légendaires... surtout pour les collègues officiant d'après-midi, sans oublier les usagers et leur famille !

Les choses s'aggravent encore à cause du fait que l'accès au grand parking Saint François « dît » du stade de rugby ne soit plus possible. Celui-ci dépannait bon nombre d'entre nous même s'il n'était pas encore la solution miracle !

Il est constaté que les agent-es doivent s'éloigner de plus en plus de leur lieu de travail pour stationner et sont de nouveau soumis à l'agressivité des personnes habitant dans les bâtiments alentour ainsi qu'aux PV inhérents à ces difficultés !



### SUD A ALERTÉ LA DIRECTION !

Celle-ci nous indique que ce parking est définitivement fermé et que cette situation est préjudiciable aux professionnel·les et fait l'objet d'attention et de réflexion...

Toutefois elle nous rappelle que les droits d'entrée pour les agents sont déjà supérieurs de deux fois à l'offre de stationnement disponible...

Quel·les chanceux·ses sommes-nous !!!

### QUE FAUT-IL DONC ATTENDRE ?

Une éventuelle agression de collègues en soirée quand ils-elles doivent regagner leurs véhicules au diable vauvert ?

Une demande aux municipalités d'un crédit PV pour ne pas avoir à payer pour aller travailler ?

**Rappelons que nous n'habitons pas toutes et tous à Tours et que notre temps de trajet est donc d'autant plus impacté, générant également le stress d'arriver en retard dans nos services !!!**

## FORFAIT MOBILITE DURABLE : JUSQU'À 200 EUROS DE PRIME ÉCOLO

Depuis le décret 2020-1554 du 9 décembre 2020, un forfait annuel de 200 euro peut être versé, sur demande, pour les agent-es venant régulièrement au travail de façon plus écologique.

Comment ça marche ? Pour les reines et les rois du vélo (électrique ou non), pour les co-voitureuses et les co-voitureurs, vous pouvez prétendre à cette « prime » mobilité durable, si, pour un temps plein, vous attestez avoir utilisé un (ou plusieurs) de ces moyens [de transports](#), [au moins 100 jours](#). [Ce forfait est versé au prorata du temps de travail](#).

Une note de service, passée inaperçue dans les services (volontairement ou non), sortie en septembre, vous explique les démarches.

Cette prime-forfait, est exclusive et non cumulable avec la prise en charge partielle d'un abonnement de transport.

Une première version du formulaire de demande de versement du forfait, dans la partie « attestation sur l'honneur », il y était écrit que c'est le moyen de transport qui est exclusif, après notre interpellation, la direction a corrigé l'erreur. Ce qui est exclusif, c'est le forfait de déplacement. Soit vous optez pour la prime de développement durable, soit pour le

remboursement partiel d'un abonnement de transport, faut pas abuser non plus !! Même si SUD estime que les 2 pourraient être cumulables tant que ça bénéficie à la planète et aux agent-es!

Vous pouvez très bien utiliser votre vélo pendant 70 jours, le co-voiturage pendant 30 jours, et le reste du temps avec votre voiture personnelle, et vous pouvez prétendre à ce forfait prime ! Ce ne sont que des exemples.

**Alors n'hésitez pas !! Faites la demande, tous les documents sont sur intranet (même si ce n'est pas facile à trouver), ou sinon, demandez à vos cadres qui doivent avoir les documents, et pourront vous les fournir.**

Des collègues piétons, ne prenant, ni les transports, ni voiture personnelle, ni un des moyens de locomotions cités dans le décret, se sentent mis-e à part. Et iels ont raison, ces collègues contribuent toutes et tous à moins d'émission de CO<sup>2</sup>. Alors pourquoi pas elleux ?

Enfin bref, n'hésitons plus, ressortons nos bicyclettes et faisons chauffer les boyaux ! Un petit coup de pédale pour nous, mais un grand ouf pour la planète !

Mise en route du forfait mobilités durables...



## LES SUSPENDU-ES DU CHU

**ATTENTION ! Cet article n'est pas là pour diviser et est dans le respect des choix de chacun-es.**

L'été dernier, Macron a annoncé l'obligation vaccinale pour les personnels hospitaliers. Cette obligation est entrée en vigueur par décret, pour le 15 septembre 2021.

Ce décret obligeait les personnels des établissements de santé, à fournir à notre direction, donc notre employeur, le fameux sésame, nos schémas vaccinaux ! Des données médicales !

La direction du CHRU de Tours a décidé de recevoir les agent-es, qui n'avaient pas fourni leur document confidentiel.

Mais tout-es n'ont pas eu cette même « chance », d'avoir les mêmes informations, possibilités d'échanger, et de pouvoir s'exprimer avant la suspension.

Les chiffres des suspensions restent flous au CHU, comme ceux du gouvernement, mais ce qui est sûr, c'est que tout le monde n'a pas été reçu.

C'est comme ça que lors des entretiens, il a été annoncé, que la retenue de salaire se ferait dès le salaire du mois de septembre, alors que les fiches de paie sont faites aux



alentours du 10 du mois (la direction explique une autorisation dérogatoire). Toutes et tous les suspendu-es se préparaient éventuellement à une retenue sur salaire au mois d'octobre. Coup de Trafalgar, donc, de la direction.

De plus, la loi exige des directions des établissements concernés un suivi des personnels suspendus. Mais au CHRU de Tours, il n'en n'est rien !

Pas de proposition de reclassement, ne serait-ce qu'un courrier pour prendre des nouvelles, et faire le suivi ! Les suspendu-es, qui pour beaucoup demandaient des protections individuelles (masque, gants, surblouses...) au début de la pandémie, alors que la direction disait que ça ne servait à rien, afin de se protéger et de protéger les patient-es, sont maintenant délaissé-es par toutes ces autorités !

C'est une première, ces agent-es suspendu-es, n'ont aucun statut, ne peuvent pas prétendre, ni au chômage, ni au RSA... A rien !

**Alors que l'hôpital manque profondément de personnel, SUD s'insurge du traitement donné aux suspendu-es, sans statut, délaissé-es par les institutions, sans droits.**

## LA MOBILISATION DE LA PSY CONTINUE

**Nous étions 480 devant le Ministère Véran, sous un beau soleil ce jeudi 18 novembre en début d'après-midi, à l'appel de la "Convention Nationale du 25 septembre".**

Soit de nombreux collectifs de psychologues et pour la défense du médico-social, des coordinations de défense des CMPP, des fédérations d'orthophonistes, le Printemps de la Psychiatrie, la Fédération SUD Santé-Sociaux, des syndicats FO, CGT, l'USP, le CIH, etc... Les professionnel·les présent·es et des usager·es, sont venu·es pour la plupart du Grand Est (dont le Collectif est à l'initiative de la Convention Nationale), de Normandie, de Bretagne, de Franche-Comté, de Haute-Savoie, d'Indre et Loire, d'Île de France, etc...

La délégation reçue est ressortie sans aucune réponse aux multiples revendications, comme d'habitude. Mais nous étions d'autant plus en colère que les deux représentant·es du Ministère nous ont dit en introduction qu'ils ne savaient pas 30 minutes avant, qu'ils allaient devoir recevoir une délégation de personnels mobilisés, et qu'ils ne connaissaient pas les sujets traités. Mais bien sûr, ils ont pris des notes pour faire remonter (ouf, on a eu peur)...

**Devant le Ministère, l'ambiance était pêchue et à la motivation. De nombreuses expressions et prises de parole se sont enchaînées, exprimant la nécessité absolue de réelles actions pour notre secteur.**

C'est clair, nous ne pouvons compter que sur nous même, sur la lutte avec la population directement concernée, pour aller arracher les milliards qui manquent aux secteurs de la santé et du lien social. Des milliards que nous allons prendre dans la poche des puissants qui se font un pognon de dingue. Des milliards pour créer des centaines de milliers d'emplois et les formations rémunérées qui vont avec, pour augmenter de 400 € tous les salaires et régler immédiatement une injustice en octroyant les 183 € à tous et toutes. Le management par la peur doit aussi cesser.

**Il faut mettre la barre à ces niveaux là pour stopper l'hémorragie, empêcher l'effondrement de nos secteurs et créer les conditions de prises en charge dignes et émancipatrices. La lutte continue !**



## NOUS N'AVONS PAS SIGNÉ LE SEGUR 1, NOUS NE SIGNERONS PAS LE SEGUR 2 !!!!

Comme vous le savez toutes et tous, la crise sanitaire a mis en évidence la souffrance et la fragilité de l'hôpital. C'est pourquoi, devant la contestation, le gouvernement s'est hâté de faire signer un accord pour faire taire la grogne des hospitalier-es : Le SEGUR !!!

Mais les dés étaient pipés d'avance, car les moyens réellement engagés par l'Etat dans cet accord étaient bien en deçà des besoins et très loin du devenu célèbre « quoiqu'il en coûte ».

Certes, nous avons gagné une prime de 183€, mais encore pas pour toutes et tous ; et malheureusement, cette prime ne rattrape même pas le gel de notre point d'indice depuis plus de dix ans. Mais dans sa stratégie de communication, le gouvernement avait obtenu un répit.



A SUD, nous n'avons pas été dupes et au lieu de participer à de pseudo négociations, nous avons choisi de NE PAS SIGNER les accords du SEGUR. Le temps nous a donné raison. Pour preuve, l'état continue de fermer des lits dont nous et les usagers-es avons cruellement besoin : 5700 fermetures de lits en 2020. Mais, le mensonge est actuellement encore plus évident. En effet, les annonces de M Véran, et surtout ses mensonges sont dévoilés au grand jour car **les revalorisations promises sont bien loin des attentes et des promesses**. Nous sommes bien loin des augmentations communiquées et en plus elles ne concernent pas tous les corps de métiers : OUBLIE-ES les ASH, OUBLIEES les administratives, OUBLIE-ES les techniques, OUBLIE-ES les socio éducatives... et pour ceux qui devaient initialement faire partie des négociations : EXCLU-ES les ambulancier-es et la revalorisation du travail de nuit !!!!

**C'est pourquoi, à l'heure où s'ouvrent les négociations locales du second volet du SEGUR, nous ne pouvons pas participer à la grande mascarade et nous ne signerons pas d'accord avec la direction.**

Nous ne signerons pas pour une trentaine de postes de remplacement car bien en dessous des besoins avec un absentéisme actuel proche des 11%. Il en faudrait plus d'une centaine !!!! De plus, comme il n'y en aura pas pour tout le monde, nous ne voulons pas décider, nous SUD,

quels services en bénéficieront et donc quels services n'en bénéficieront pas !

**Nous ne signerons pas** pour l'annualisation du temps de travail et les forfaits d'heures supplémentaires aux dépens de la vie privée des collègues et de leur santé. Alors qu'il faudrait embaucher massivement et augmenter les salaires massivement. Les heures supplémentaires fatiguent et augmentent les arrêts.

**Nous ne signerons pas** pour la casse des 35 heures. Le temps des nonnes est révolue depuis longtemps.

**Nous ne signerons pas** pour une charte des contractuel-les alors que plus que jamais il faut des agents titulaires à l'hôpital, au lieu des contrats précaires multipliés par la direction depuis des années. On rappelle qu'il est tout à fait possible de stagiairiser dès le recrutement, ce serait plus « attractif ».

**Nous ne signerons pas** pour la mise en place de la prime d'engagement collectif, qui n'est autre qu'une mise en concurrence des équipes pour élaborer des projets de soins et donc une charge de travail supplémentaire mais à budgets et moyens constants.

Nous ne servirons pas de faire valoir à une direction qui prendra, de toute façon, les décisions qui lui plait faute d'accord majoritaire !!!

En revanche, le syndicat SUD Santé Sociaux sera toujours aux cotés des agents dans les services et les instances (où nous avons été élu-es démocratiquement), pour retrouver et défendre des conditions de travail optimales, et obtenir des rémunérations dignes, seules conditions pour enfin rendre nos emplois attractifs et redonner à la Fonction Publique Hospitalière sa fonction première : le soin.





## C'EST QUOI LE SYNDICAT SUD ?

Le syndicalisme a pour vocation de faire respecter les droits, de les élargir et d'en gagner de nouveaux.

Le syndicat SUD défend et accompagne les agent-es dans leurs intérêts communs et individuels. Rendez-vous à la direction, défense des organisations de travail dans les instances représentatives du personnel CHSCT et CTE, information sur les droits, grèves de service, grèves nationales, grèves interprofessionnelles, etc... font le quotidien des représentant-es du personnel SUD.

Rejoindre un syndicat, c'est faire partie de ces salarié-es qui refusent la fatalité, qui veulent changer le cours des choses. Se syndiquer, c'est déjà agir et s'investir !



**Etre adhérent-e à un syndicat est donc un acte de solidarité qui tourne le dos à l'individualisme.**

### S POUR SOLIDAIRES

***Nous sommes solidaires des salarié-es quelles que soient les professions ou secteurs d'activité. Nous soutenons les titulaires et les précaires. Nous condamnons les discriminations sexistes, racistes, LGBTphobes, sur les lieux de travail et dans la société.***

### U POUR UNITAIRES

***L'unité entre les organisations syndicales et les salarié-es est un atout indispensable et déterminant, pour gagner sur nos revendications.***

### D POUR DÉMOCRATIQUES

***Car notre fonctionnement est transparent, tant dans notre vie interne que dans nos interventions extérieures. Nous pensons que ce sont les salarié-es impliqué-es dans la lutte, syndiqué-es et non syndiqué-es qui décident collectivement de leurs moyens de lutter.***

## ALERTE INFO : LES CHOCO-VID - LE RETOUR (PEUT-ETRE)

En cette période propice à la convivialité, nous informons tous nos collègues que le Chocolat au COVID fait son grand come back.



Donc soyez vigilant-e, il peut se cacher partout même si le lieu du crime se situe principalement dans les salles de pause. Attention, il peut revêtir de multiples formes : en papillote, fourrés, en barre... bref il sait faire profil bas mais il est bel et bien présent.

Pour l'instant, la direction n'a pas fait de commentaire. Mais nous lui faisons entièrement confiance, vu le dossier à charge qu'elle a présenté l'année dernière. Le chocolat était le « grand fautif », celui à abattre, contrairement au manque de matériel, de solution hydro-alcoolique, voire de gants. Elle avait trouvé SON coupable.

Dès lors le chocolat au COVID était devenu un facteur puissant d'arrêt de travail l'hiver dernier. Par conséquent,

pas question de se laisser devancer, elle reste sur ses gardes. Il est tout à fait possible que l'introduction de chocolat sur l'hôpital soit rendu illicite par notre direction tant la peur de voir augmenter l'absentéisme est grand. Avec Elle, tout est possible.

Affaire à suivre....



# L'HÔPITAL AU BORD DE LA RUPTURE !

Ce n'est pas faute de l'avoir dit, écrit, dénoncé, maintes et maintes fois depuis des années. A force de plans d'économies sur le budget de la sécurité sociale et donc des établissements de santé, les hôpitaux sont exsangues, incapables d'assurer dans de bonnes conditions la 5<sup>ème</sup> vague qui arrive. Les renoncements aux soins et déprogrammations augmentent.

## TROP DE LITS FERMÉS

Tout le monde le dit, les médias, les organisations syndicales, les collectifs, les chefs de services, les usager-es, le conseil scientifique. Et pour cause.

Les fermetures de lits faute de personnel n'ont jamais été aussi nombreuses. Le Ministre de la santé peut bien essayer de contredire les chiffres en ne prenant pas en compte la multitude de lits fermés au jour le jour en fonction des plannings et des absences du personnel, mais la réalité est là.

**Même le conseil scientifique a prévenu en octobre que le système de soin n'était pas à l'abri d'un «débordement » avec un taux de fermeture de lits d'environ 20%.**



Les directeurs de CHU ont également confirmé que 14% à 18% des lits étaient fermés en Île-de-France, et qu'entre 1% et 12% étaient fermés dans les autres régions.

Le CHRU de Tours n'est pas épargné, 18 lits sont fermés en psychiatrie et 24 en SSR (3%), sans compter les fermetures ponctuelles en fonction des absences de personnels.

Le résultat est sévère, l'offre de soins pour toutes et tous est largement dégradée. Deux unités fermées au CHRU de Tours peuvent paraître faibles, comparativement aux chiffres nationaux, aux yeux de la Directrice générale mais cela est déjà trop. Que deviennent les patient-es nécessitant une prise en charge en psychiatrie, où vont-ils ? A la rue ? Et comment faire de la place aux urgences et dans les services de soins si les lits d'aval de soins de suite et de rééducation n'existent pas ?

**C'est un cercle vicieux impactant tout le système de soins et les plus fragiles.**

Les personnels n'en peuvent plus, usés par les conditions de travail, la crise covid, les heures supplémentaires à tout va, les sous effectifs récurrents et le management agressif et culpabilisant.

## UNE CRISE PRÉPARÉE DE LONGUE DATE

La crise du système public hospitalier ne date pas d'hier. La crise covid l'a fait exploser en vol mais les failles étaient déjà présentes.

En 2016, une infirmière se suicidait au Havre, épuisée par ses conditions de travail éprouvantes. Le Tribunal Administratif de Rouen a condamné l'hôpital du Havre fin octobre pour faute, l'institution de santé s'étant rendue coupable « d'un manquement à son obligation de sécurité et de protection » envers sa salariée. Ce jugement a permis de faire le lien entre la souffrance au travail, ou plutôt l'exploitation au travail et les plans d'économie provoquant restructurations, réorganisations des services imposés, insuffisance de formation, polyvalence, non respect du souhait des agents de changer de service.

Bref le lot quotidien de beaucoup. Une enquête interne sur ce même établissement montrait que 92 % des agents souffraient des violences produites par l'institution sur les organisations de travail.

Il est plus qu'urgent de changer de politique de santé. Le 4 décembre, plusieurs organisations syndicales, collectifs de salarié-es et collectifs d'usager-es appelaient à se mobiliser sur Paris et en Province. Car ce ne sont pas les quelques millions distribués qui vont répondre à la situation. Il faut un plan d'urgence massif à la hauteur des besoins de la population :

- ✦ 100 000 postes dans les hôpitaux et 200 000 dans les EHPAD pour avoir des conditions de travail dignes et sécurisées, en formant et titularisant,
- ✦ l'arrêt des fermetures de lits, la réouverture de ceux fermés et l'ouverture de nouveaux lits,
- ✦ l'ouverture de centres de santé publique avec une médecine salariée, au plus proche de la population,
- ✦ la fin de la marchandisation de la santé.

20% DE LITS FERMÉS DANS LES HÔPITAUX  
LE GOUVERNEMENT ANNONCE  
QU'UNE ENQUÊTE EST EN COURS



## Solidaires Unitaires Démocratiques

Les contacts et militant·es syndicaux·ales sont à votre disposition en cas de besoin ou pour tout renseignement.

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 17h à Bretonneau: Tel/fax: 7 3762 / 02 47 47 37 62

Permanences les mercredi et jeudi de 9h à 17h à Trousseau: Tel: 7 8417 / fax 7 8418

Permanences le jeudi de 9h à 17h à Clocheville: Tel 7 9592 / 02 34 38 95 92

DECT du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail): 7 07 84

Et de 8h00 à 20h00: 06 15 08 62 22

Mail: sudsantesociaux37@gmail.com

Site: www.sudsantesociaux37.org

BELLAH Jamal		75579	MERLET Sandra		78827
	UCPA			Neuro-chir Bretonneau	
BENHARRAT Afif		72727	METAIRY Frédéric		73762
	UCPA			SICS Radio	
BOUCHET Thierry		71564	MONGAULT Charlie		71638
	Blanchisserie			Psy B rdc	
BULIAN Mario		72077	NIQUET Pascal		77836
	Service électrique Trousseau			Logistique hôtelière	
BRUNET Charlène		77318	PAPIN Philippe		73762
	Service informatique			Local syndical Bretonneau	
CHOUPEAUX Véronique		78727	PARCE Céline		78755
	Pharmacie Trousseau			Vaguemestre	
COGNARD Marie Laure		74289	PINEAU Samantha		73540
	ORL Bretonneau			Brancardage Bretonneau	
COGNEE Cécile		70664	POUJOL Anthony		73762
	Neuro Bretonneau			Logistique hôtelière	
COQUEREAU Isabelle		78128	PRINTANIER Emilie		78129
	Dermato A			Dermato C	
COUPET Isabelle		70664	SEGUIN Damien		73762
	Psychiatrie D			SICS nuit Bretonneau	
DAMAS Alexis		75974	SILNIQUE Stéphanie		70637
	Unité EMLA			CPTS Psy A	
DEBON Christophe		74678	TURPIN Joël		73828
	Chambre funéraire Trousseau			CPU Ado	
DENIZOT Corinne		71389			
	UMUH-Onco (nuit)				
FERNANDES Olivier		72727			
	UCPA Trousseau				
GADRAT Nicolas		75730			
	Manutention Trousseau				
GARNIER Anita		79000			
	Urgences Trousseau (nuit)				
GERMAIN Michèle		73762			
	Consultations Trousseau				
GIRARD Marie-José		74289			
	ORL Bretonneau (nuit)				
GOUMARD Cédric		76000			
	Sécurité Trousseau				
GUESNIER Maryse		73762			
	Cancérologie-Curiethérapie				
GUILBERT Marie-Christine		78827			
	Neuro-chir Bretonneau				
HAMEAU Sébastien		76921			
	Neuro-chir Bretonneau (nuit)				
JOLYET Valérie		73762			
	Imagerie Bretonneau				

**CONTRE  
L'EXTRÊME DROITE  
RENFORÇONS  
LES LUTTES  
SOCIALES !**

**Solidaires**  
**ANTIFASCISTE**

Ce journal est gratuit. Il est financé et imprimé par le syndicat SUD et tiré à 2500 exemplaires.

Les articles non signés sont votés et assumés collectivement par le conseil syndical SUD.



# AU THEATRE CE SOIR

## « César Palace »

### Aux éditions salades et compagnie

**Mme Naïve de l'étonnée :** Viens , viens vite!!! Il va peut-être sortir!!!!

**Mme De syndiquée :** quoi , attends , attends, il va sortir, qui ça? Je suis perdue.

**Mme Naïve de l'étonnée:** notre star local, voyons! Toi question showbiz tu n'y connais vraiment rien !! Moi il faut que j'arrive à avoir son autographe, quoi qu'il en coûte.

**Mme De syndiquée:** bon si je comprend bien , on aurait dans les effectifs du CHU... une star?

**Mme Naïve de l'étonnée:** oui, je t'le dis mais c'est encore un peu confidentiel. Un agent haut placé à la direction a obtenu un grand prix au cinéma pour son film : « la minute RH ». Peut-être même qu'il sera nommé aux « CESAR »

**Mme De syndiquée :** la minute RH, tu parles de ces mini clips qui expliquent les devoirs des agents vis-à-vis du CHU.

**Mme Naïve de l'étonnée:** euh peut-être, j'ai pas encore vu le film mais il a obtenu le prix coup de cœur du jury la FHF

**Mme De syndiquée :** bon ok , si moi j'y connais rien question célébrité, je vais m'occuper de ta culture question droits des agents. Car, là où notre direction fait de la comm en vidéo sur les devoirs des agents, elle ferait bien de faire respecter aussi les droits de ces mêmes agents : droit au repos, droit de travailler dans de bonnes conditions, droit au respect de la vie privé et même pour nous , je rajouterais droit au temps syndical et droit de grève.

**Mme Naïve de l'étonnée :** ouh la, la, je crois que toi en termes de prix, la direction ne fait pas partie des nommés....

**Mme De syndiquée :** je te coupe, on peut tout à fait nommer la direction dans la catégorie de la meilleure fiction avec leur meilleure production: « tout va bien au CHU: bienveillance et bienveillance » !!!

**Mme Naïve de l'étonnée :** attention , on va encore dire que tu fais de l'hôpital « bashing » alors que la direction multiplie les innovations pour la communication

**Mme De syndiquée :** oui ça pour communiquer , ils sont très forts là-haut, au point d'en oublier de programmer des réunions de négo! Ils feraient mieux de laisser le star system et revenir à la réalité du terrain: des agents de moins en moins nombreux et épuisés par une charge de travail de plus en plus importante. C'est ça, la réalité de l'hôpital public !!!

**Mme Naïve de l'étonnée :** mais j'ai une idée, et si vous faisiez des vidéos pour dire aux agents leurs droits, cela pourrait être intéressant?

**Mme De syndiquée :** c'est une idée, pour l'instant, le plus important c'est d'être aux côtés des collègues car eux , leurs problèmes c'est pas de la fiction.